

École élémentaire
16 rue de Riom
63310 RANDAN
☎ 04 70 41 55 25
✉ ecole-elem.randan.63@ac-clermont.fr

Conseil d'école du jeudi 1^{er} avril 2021

Conditions sanitaires : 6 personnes conviées, gel hydroalcoolique et distanciation physique.

Étaient présent(e)s :

- représentants de parents d'élèves : Mme Janiaud et M Welsch
- enseignants : Mmes Doisneau et Poirier
- Mairie : Mme Couturat, Maire de Randan
- DDEN : Mme Leblond

Absence excusée :

Mme Bourdet, IEN
Mmes Asselin, Charmet et Couyras, enseignantes du Rased
Mmes Pivette, Clerck, Lafarge ; M Tobie, Vaucanson et Guerreau, enseignant(e)s
Mmes Tamborrini, Lopes, Meziane, Tournadre et Lemire ; M Sepulveda, représentants de parent d'élève

Ordre du jour :

- Élections des représentants de parents d'élèves
- Rentrée 2020, effectifs et prévisions
- Règlement intérieur
- Santé et sécurité
- Suivi des élèves et évaluation
- Bilan de la coopérative scolaire
- Actions pédagogiques
- Conditions matérielles

Installation des nouveaux représentants de parents d'élèves :

scrutin du vendredi 9 octobre, vote par correspondance uniquement cette année
nombre d'électeurs : 166 inscrits
nombre de votants : 103
suffrages exprimés : 78
suffrages nuls : 25
taux de participation : 53 %

Sont élus :

titulaires : Mmes Tamborrini, Janiaud, Lopes et M Welsch
suppléants : Mmes Tournadre, Lemire et Meziane et M Sepulveda

Valider la date du prochain Conseil d'école :

3^{ème} CE maternelle → mardi 29 juin
Choix du jeudi 24 juin (forme et horaire à déterminer selon les conditions sanitaires)

Rentrée 2020 :

Effectifs et répartitions :

Classe 1 : 18 élèves de CP et CE1 avec Mme Lafarge (jusqu'au 30 novembre) puis M Guerreau
Classe 2 : 24 élèves de CE2 et CM1 avec Mme Doisneau (temps partiel) et Mme Pivette (lundi)
Classe 3 : 25 élèves de CE1 et CE2 avec Mmes Poirier (décharge de direction) et Pivette (vendredi)

Protocole école :

- accueil et sortie des classes à des portails différents (accueil en classe impossible cette année)
- désinfection au gel hydroalcoolique ou lavage des mains à l'arrivée des élèves à 8h20 et 13h20, avant et après repas, avant et après récréation, au départ de l'école à 11h30 et 16h30, après s'être mouché
- port du masque obligatoire pour tous dans l'école et 100m autour (arrêté préfectoral demandé par la municipalité) : plusieurs dotations de masques EN pour les enseignants et les élèves (3 par élève, stock pour prêt)
- non-brassage entre les classes (décloisonnements annulés)
- désinfection du petit matériel par l'enseignant si nécessaire (très difficile de prêter stylo, règle ou colle dans les conditions actuelles)
- organisation des passages aux toilettes par classe et des déplacements dans les couloirs pour éviter les croisements
- 5 espaces de récréation
- pratique de l'EPS à nouveau possible en intérieur (en extérieur, en cas d'effort intense, possibilité de quitter le masque en respectant les distanciations)

Protocole Mairie :

- cantine : élèves installés par classe, masque posé lors du repas
- récréation : zones selon les classes, masque obligatoire
- désinfection 2 fois par jour puis 1 fois (le soir) depuis le retour des vacances d'hiver → problèmes d'organisation dans le ravitaillement (vérification et recharge des flacons de gel hydro, des distributeurs de papier essuie main et de savon étant gérée le midi)

Une fiche de liaison avec le personnel communal a été mise en place pour signaler un flacon presque vide à recharger ou l'absence de papier/savon

Pour les distributeurs cela reste problématique : quand il n'y a plus, nous le signalons sur la fiche mais il peut se passer une demi-journée avant réapprovisionnement (le personnel n'a pas le temps de vérifier les niveaux)

Le savon fournit par la Mairie est un savon sans savon.

Sécurité incendie :

Un exercice a eu lieu le vendredi 11 septembre (alerte déclenchée par l'école élémentaire) : bonne écoute de l'alarme grâce aux répétiteurs, tous les élèves des écoles et le personnel ont évacué les bâtiments en suivant les consignes et se sont rejoints sur le parking derrière l'école. Le service technique a dû venir réamorcer l'alarme suite à l'exercice.

Un deuxième exercice sera organisé d'ici la fin de l'année scolaire.

Un exercice à réaliser sur le temps de la pause méridienne a été évoqué par les membres du CE.

PPMS :

Le PPMS (= Plan Particulier de Mise en Sécurité) a été mis à jour et enregistré sur la plate-forme sécurisée. Il est scindé en 2 parties :

RM = risques majeurs (en ce qui concerne l'école sur notre commune de Randan : tempête et séisme zone 3 modérée) (1 exercice : confinement ou évacuation)

AI = attentat-intrusion (1 exercice : confinement ou évacuation)

Il s'agit de sensibiliser les élèves à la prévention des risques avec l'organisation d'exercices :

- un 1er exercice (attentat-intrusion) avec confinement a eu lieu le vendredi 2 octobre 2020 (enfants préparés par chaque enseignant(e) en amont) ;
- un exercice départemental a eu lieu le 15 décembre 2020

Suivi des élèves et évaluation :

Évaluations diagnostiques dans toutes les classes en début d'année

Évaluations nationales CP et CE1 du 14 au 25 septembre pour les élèves de Cp et de Ce1 (3 classes concernées) ; saisie informatique des réponses des élèves, analyses des résultats par classe et en équipe, rendez-vous individuels pour restitution des résultats

2ème passation nationale pour les CP et pour les CE1 (choix d'équipe) pour évaluer les progrès.

Dépenses et recettes depuis la rentrée 2020 :

vente journal (novembre) : 87 €

vente photos : bénéfice de 455,40 €

BCD : achats de livres : 151 €

divers matériel pédagogique : 58,40 €

achats livres/jeux Noël : 11,71 €

projet jardin : 252,20 € (carrés potager, mini-serres, outils, terreau, graines ; dons conséquents des familles)

Solde au 28 février avril 2021 : 6 305.60 €

Actions pédagogiques

Rentrée en musique : impossible cette année

Animation école de musique : rencontre avec des professeurs de l'école de musique le vendredi 4 septembre : présentation des instruments, écoute et chants.

Orchestre à l'école : L'école a eu la chance de bénéficier de 6 années « d'orchestre à l'école » (2 chorales et 2 promotions d'élèves en pratique instrumentale et orchestre). Le conseil municipal n'a pas voté le renouvellement de l'OAE.

Inscription et participation à la « Grande lessive » du 15 octobre dont le thème était « Inventons notre histoire » (installation contre les vitres) et celle du jeudi 25 mars « Jardins suspendus » (installation des fils par les employés communaux dans la cour de l'école : remerciements)

Journal d'école :

Objectif : partager avec les familles des moments de classe, des activités et sorties ; 3 parutions programmées sur l'année : en novembre, mars et juin.

« Lire et faire lire » : impossible cette année

Nous avons une pensée émue pour notre lectrice bénévole Mme Sauzade qui nous a quitté l'an passé.

L'organisation d'un marché de Noël (virtuel cette année) n'a pas été reconduit car n'a pas fait l'unanimité auprès de l'équipe enseignante

Court métrage reporté

Bibliothèque d'école (BCD) :

- en début d'année, dossier déposé pour demande de subvention de l'état dans le cadre de la revalorisation des fonds BCD des écoles : 1800€ accordés à chaque école (dont 200€ de la Mairie) : réflexion en cours sur les achats à prévoir, le matériel nécessaire pour installer ces nouveaux livres, un désherbage sera nécessaire
- visites régulières en BCD pour renouveler le coin bibliothèque de chaque classe : planning permet la visite d'une classe par jour (respect du protocole), accompagnée par l'enseignant et un service civique.

Photos scolaires : organisation dans le respect du protocole sanitaire ; photos individuelles / fratrie (avec maternelle) le 6 novembre, photo de classe le vendredi 30 avril.

Vendée globe : 4 classes ont suivi assidûment la course mythique du Vendée globe, ce fut l'occasion de travailler la géographie, le français (lecture, production écrite, vocabulaire), les mathématiques (mesures)...

Prix littéraire des « Incorruptibles » : inscription des 5 classes, lecture et étude de 5 ou 6 ouvrages selon les classes, apprentissages dans divers domaines à partir de ces lectures ; vote en mai.

Natation scolaire : au regard du protocole de la piscine et des conditions d'accueil, nous avons préféré annuler le cycle de natation scolaire.

- Installation des fils pour l'étendage de notre Grande Lessive du 25 mars

En cours :

- Équipement numérique : suite à notre demande en CE en novembre 2019 (devis pour TBI), nous avons sollicité la Mairie suite à un appel à projet avec forte subvention de l'état l'an passé et renouvelé cette année, l'équipe souhaitait que chaque classe puisse être équipée d'un tableau interactif. Mme Fargevieille, adjointe chargée des affaires scolaires, a rencontré Mme Poirier à ce sujet le vendredi 5 mars puis le 26 mars avec un technicien. M Roland Duvert, appui technique au numérique EN a apporté ses conseils. Le dépôt de dossier doit se faire avant le 31 mars. Mme le Maire confirme un budget Mairie pour l'achat et l'installation de 3 TBI (et 3 PC portables) sous condition d'acceptation du dossier de subvention de l'Etat. → Mme Poirier, au nom de l'équipe enseignante, remercie la municipalité.

Renouvellement :

- Rideau décroché (classe 3) depuis plusieurs mois, demande de réparation ou changement → Mme le Maire indique qu'un changement des rideaux des classes avec mise aux normes est à l'étude.

- Demande de peinture dans les classes : installation bandes aimantées pour affichages n'abîmant pas les murs, harmonisation du mobilier de rangement (la Mairie s'étant engagé à repeindre une classe par an il y a plusieurs années de cela)

- Téléphones portables (achetés l'an passé pour les écoles) : celui de l'élémentaire n'a jamais fonctionné (nous aurions aimé l'utiliser lors du 1^{er} confinement en mars 2020) → L'abonnement va être résilié.

- Communication École/Familles : Le tableau d'affichage en liège est en très mauvais état, les affichages disparaissent régulièrement (s'envolent ?), les familles le consultent peu (d'autant plus avec le protocole et Vigipirate) ; besoin d'un espace d'affichage officiel pour communiquer avec les familles → renouvellement demande tableau d'affichage (celui de l'Alsh installé à l'endroit idéal pour l'école n'a subi aucune dégradation en 1 an)

Questions diverses :

Les représentants de parents d'élèves font remonter des difficultés sur la pause méridienne (temps de récréation avant et après repas). Les élèves ne semblent pas respecter le personnel communal ni les règles qui sont pourtant communes avec le temps scolaire → Mme le Maire vient régulièrement voir comment se déroule ce temps. Un courrier à destination de toutes les familles a transité par les cahiers de liaison en décembre, des courriers nominatifs (avertissements) ont été adressés à certaines familles. Il y a eu une exclusion pour faute grave.

Mme Poirier interroge Mme le Maire sur l'éventualité d'une troisième personne pour l'encadrement → ce n'est pas possible.

Les soucis entre élèves qu'il peut y avoir sur le temps scolaire (en récréation) sont réglés par les enseignants (sanction, réparation) et les familles sont informées quand les enseignants l'estiment nécessaire (actes répétés, autre manquement au règlement intérieur de l'école).

Mme le maire évoque des questions de parents au sujet des devoirs à la maison. Cette question relève de la pédagogie de chaque enseignant, elle est abordée en réunion de rentrée de classe : le travail donné se limite à un travail oral ou des leçons à apprendre → se rapprocher de l'enseignant pour de plus amples renseignements.


FIN

La séance est levée à 20h

Mme Poirier,
Directrice



Mme Doisneau, Adjointe,
Secrétaire de séance



M Welsch et Mme Janiaud,
Représentants de parent d'élèves élu au Conseil d'École

